

---

**PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE (PAM)  
CENTRE RÉGIONAL MÉDITERRANÉEN POUR L'INTERVENTION D'URGENCE  
CONTRE LA POLLUTION MARINE ACCIDENTELLE (REMPEC)**

---

Seizième réunion des correspondants du Centre régional méditerranéen pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle (REMPEC)

REMPEC/WG.61/6/7/2

22 avril 2025

Original : anglais

Sliema, Malte, du 13 au 15 mai 2025

**Point 6 de l'ordre du jour : Pollution illégale et accidentelle aux hydrocarbures et SNPD par les navires**

**Processus d'amélioration continue pour maintenir des niveaux avancés de préparation à la lutte contre les déversements d'hydrocarbures et harmoniser les approches d'intervention pour les incidents impliquant des substances nocives et potentiellement dangereuses (SNPD)**

Pour des raisons de coût et de protection de l'environnement, le tirage du présent document a été restreint. Il est aimablement demandé aux délégations d'apporter leur copie de ce document aux réunions et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

## **Note du Secrétariat**

Ce document présente un aperçu des résultats et des recommandations des évaluations nationales du niveau de préparation à la lutte contre les déversements d'hydrocarbures effectuées entre 2020 et 2023. Il décrit également l'approche intégrée impliquant les principales parties prenantes afin de s'aligner sur l'Objectif spécifique 1 de la Stratégie méditerranéenne (2022-2031) : Prévenir, se préparer à, et lutter contre la pollution au pétrole et aux SNPD opérationnelle, illégale et accidentelle provenant des navires.

## Contexte

1 Les principaux domaines d'action du REMPEC incluent la prévention de la pollution par les navires, la préparation et l'intervention en cas de pollution marine accidentelle, ainsi que la coopération entre les pays méditerranéens. Parmi ses domaines prioritaires, la préparation de stratégies et de réponses à la pollution marine accidentelle consiste à fournir une assistance aux États côtiers méditerranéens, qui en font la demande, pour développer leurs capacités nationales de gestion des incidents de pollution, pouvant entraîner des déversements d'hydrocarbures ou d'autres substances dangereuses et nocives. Le REMPEC facilite également l'échange d'informations, la coopération technique et la formation dans ce domaine.

2 Dans le cadre de son mandat, le REMPEC a soutenu les Parties contractantes dans l'élaboration et la mise à jour de leur NCP. En juin 2022, l'adoption par une Partie contractante de son NCP a porté à vingt le nombre total de NCP élaborés en Méditerranée sur les vingt-et-une Parties contractantes. Au-delà de ce soutien, le REMPEC continue d'accompagner les Parties contractantes pour renforcer leurs capacités nationales à maintenir leur NCP et à le mettre en œuvre en cas d'urgence, par l'intermédiaire de l'Unité d'assistance méditerranéenne (UAM), comme précisé dans le document REMPEC/WG.61/6/3/3 de la présente réunion.

## **Évaluation de la préparation aux déversements d'hydrocarbures (2019-2023) : mise en place d'un processus structuré et harmonisé pour l'amélioration continue des capacités nationales de lutte**

3 Dans le but de renforcer les capacités nationales de planification d'urgence, le REMPEC, dans le cadre de ses activités de renforcement des capacités, a mené des évaluations des programmes nationaux de lutte contre les déversements d'hydrocarbures à travers toute la Méditerranée, dans le cadre des projets WestMOPoCo (2019-2020) et du Programme de travail du PNUE/PAM pour les périodes biennales 2020-2021 et 2022-2023. L'approche adoptée pour ces évaluations a consisté à utiliser un outil de gestion unique, reconnu mondialement et utilisé par les gouvernements et les responsables de l'industrie pétrolière et des transports dans plus de 100 pays, ainsi qu'un ensemble de lignes directrices associées représentant les meilleures pratiques en matière de planification d'urgence et d'intervention en cas de déversements d'hydrocarbures. Ce processus s'est appuyé sur l'« outil d'évaluation de l'état de préparation aux déversements d'hydrocarbures (RETOS™) » de l'Association des compagnies pétrolières, gazières et d'énergies renouvelables d'Amérique latine et des Caraïbes (ARPEL), ainsi que sur le manuel qui l'accompagne et les lignes directrices de la Conférence internationale sur les déversements d'hydrocarbures (IOSC). Les évaluations nationales ont également inclus l'examen de la préparation à la gestion des incidents impliquant la faune sauvage, à l'aide de l'outil d'auto-évaluation de Sea Alarm (SAT) pour 14 des Parties contractantes.

4 Grâce à ce processus, pour la première fois en Méditerranée, dix-huit des vingt-et-une Parties contractantes ont élaboré une évaluation nationale, assurant ainsi des résultats cohérents et comparables. Ces évaluations ont permis de classer les vingt (20) programmes de lutte contre les déversements d'hydrocarbures selon trois niveaux de maturité distincts (A, B, C), tels que décrits dans le Plan national de mise en œuvre (PNM).

5 Ces résultats serviront de base à la mise en œuvre du PNM au niveau régional, sous-régional ou national, en fonction de la classification des résultats de l'évaluation. Ils contribueront également à l'Objectif stratégique 1 (OSC 1) de la Stratégie méditerranéenne pour la prévention, la préparation et la lutte contre la pollution marine provenant des navires (Stratégie méditerranéenne 2022-2031) : Prévenir, se préparer à, et lutter contre la pollution au pétrole et aux SNPD opérationnelle, illégale et accidentelle provenant des navires. Une vue d'ensemble de l'évaluation et de son lien avec les « zones d'influence » de l'OSC 1 est fournie en annexe du présent document.

6 L'importance des dix-huit évaluations nationales et l'expérience acquise par le REMPEC lors de l'application du processus ont été prises en compte dans les travaux du groupe Ipieca, établi en 2023, sur la version en ligne de RETOS™ et la mise à jour du manuel ARPEL qui l'accompagne, ainsi que le guide IOSC. L'application RETOS™ mise à jour, disponible en 2024, est désormais accessible en ligne et gratuite pour les utilisateurs ([lien](#)). Cette application permet d'évaluer vingt (20) programmes de lutte contre les déversements d'hydrocarbures selon trois niveaux de maturité distincts, couvrant une gamme d'applications, notamment au niveau national, régional, portuaire, ainsi que pour des installations et des opérations (par exemple, pipelines, flottes de navires, etc.).

### **Approche globale intégrée englobant tous les niveaux de préparation**

7 En plus des évaluations nationales, les résultats du projet West MOPoCo 2019-2020 ont conduit à la préparation du Manuel d'intervention en cas de déversement en mer de HNS Multirégional Accord de Bonn, HELCOM, REMPEC, au développement de l'application gratuite et mondiale MIDSIS-TROCS 4.0, ainsi qu'à l'identification de synergies entre les plans d'urgence sous-régionaux.

8 Capitalisant sur l'approche et les réalisations accomplies en Méditerranée, qui illustrent un processus visant à maintenir un niveau élevé de préparation et de réponse aux déversements d'hydrocarbures et de substances nocives et potentiellement dangereuses (SNPD), le REMPEC a participé à la session « Cadres régionaux » de la conférence INTERSPILL 2025, à Londres (Royaume-Uni), du 7 au 10 avril 2025. Lors de cette session, le REMPEC a présenté un exposé intitulé : *Vers un processus d'amélioration continue pour maintenir des niveaux avancés de préparation à la lutte contre les déversements d'hydrocarbures et harmoniser les approches d'intervention pour les incidents impliquant des substances nocives et potentiellement dangereuses*. L'objectif principal était d'identifier les défis et les opportunités pour poursuivre le développement des acquis et d'explorer les possibilités de coopération et de collaboration entre les acteurs régionaux.

9 Cette initiative, ainsi que d'autres initiatives régionales similaires, repose sur un effort de collaboration entre les parties prenantes, les contributions d'autres organisations intéressées et des experts de l'industrie. Cette approche a également été illustrée par les résultats des projets complémentaires West MOPoCo 2019-2020 et IRA-MAR 2022-2023. Le projet IRA-MAR (2022-2024), qui s'appuie sur le projet WestMOPoCo, se concentre sur la « gestion holistique/intégrée des urgences marines impliquant une réponse en mer et à terre ». Il renforce la coopération régionale pour aider les pays à lutter contre la pollution par les hydrocarbures et les SNPD, grâce à des approches innovantes visant à améliorer la gestion des déversements, la préparation et l'intervention en cas d'incidents de pollution. Ces efforts bénéficient à tous les pays méditerranéens, avec des contributions spécifiques du Cedre sur la gestion de la pollution dans les ports, d'ISPRA sur l'utilisation des drones, et de Sea Alarm sur l'approche « Un incident, une réponse ».

### **La voie à suivre**

10 Le manuel HNS est la principale source de données pour MIDSIS-TROCS 4.0, qui est connecté à une base de données des produits chimiques mise à jour en continu, avec des informations provenant d'autres projets SNPD. Le manuel et l'outil devraient être pleinement exploités pour soutenir le renforcement des capacités, notamment dans le cadre d'exercices et de scénarios d'entraînement. Dans ce contexte, le REMPEC propose de collaborer pour utiliser les arbres de décision du manuel SNPD et les fiches d'information connexes dans ces exercices et entraînements.

11 L'outil en ligne RETOS devrait être utilisé pour soutenir le processus d'évaluation du champ d'application gouvernemental et être étendu à d'autres domaines, tels que les infrastructures, les ports et les localités. Dans ce contexte, le REMPEC propose d'inviter les Parties contractantes à :

- .1 maintenir une évaluation nationale périodique afin d'atteindre les deux niveaux supérieurs B et C ;

- .2 étendre le processus d'évaluation aux autres champs d'application (industrie et ports) dans le but de parvenir à une approche intégrée et globale, englobant tous les niveaux de préparation dans le cadre de la collaboration entre gouvernement et industrie ;
- .3 demander au Secrétariat, sur demande et sous réserve de la disponibilité des fonds, de fournir une assistance aux Parties contractantes pour la mise en œuvre des recommandations formulées dans les évaluations nationales ; et
- .4 demander au Secrétariat de fournir une assistance aux Parties contractantes pour faciliter l'utilisation du RETOS™ mis à jour, sur demande et sous réserve de la disponibilité des fonds.

12 Des innovations telles que le *Sea Alarm Game*, l'utilisation de drones, les lignes directrices sur les exercices conjoints de lutte contre les déversements dans le cadre des plans d'urgence sous-régionaux (REMPEC 2025) et la modernisation des lignes directrices, telles que le formulaire SCAT en ligne, devraient être exploitées pour faciliter la préparation, la conception et la mise en œuvre d'exercices sur table et d'exercices en situation réelle. Dans ce contexte, le REMPEC propose d'inviter les Parties contractantes à intégrer l'utilisation de ces outils de soutien innovants dans la planification et l'exécution de leurs prochains exercices et entraînements.

#### **Actions requises des participants à la réunion**

#### **13 Les participants à la réunion sont invités à :**

- .1 **prendre note** des informations fournies dans ce document ;
- .2 les **commenter** si besoin ; et
- .3 **considérer** les activités proposées, telles que définies aux paragraphes 10 et 11 ci-dessus, à intégrer dans le Programme de travail pour la période biennale 2026-2027.

\*\*\*\*\*

**Annexe**

**Rapport d'activité des Ateliers nationaux sur l'évaluation de la préparation et des capacités de  
lutte en cas de déversements d'hydrocarbures  
Pays méditerranéens - 2019 - 2023**



Plan d'action pour  
la Méditerranée  
Convention de  
Barcelone



## **RAPPORT D'ACTIVITÉ**

# **RETOS™ ET ATELIERS NATIONAUX SUR L'ÉVALUATION DE LA PRÉPARATION ET DES CAPACITÉS DE LUTTE EN CAS DE DÉVERSEMENTS D'HYDROCARBURES**

**PAYS MÉDITERRANÉENS  
2019 - 2023**

**REMPEC  
Juin 2023**

Les opinions exprimées dans ce document sont celles du consultant et ne reflètent en aucun cas celles des Nations Unies, de l'Organisation maritime internationale, du Programme des Nations Unies pour l'environnement ou du Centre régional méditerranéen pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle (REMPEC).

Cette activité a été financée par le Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée (MTF) et le Programme intégré de coopération technique (PICT) de l'Organisation maritime internationale (OMI) et mise en œuvre par le Centre régional méditerranéen pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle (REMPEC).

## FICHE DE SYNTHÈSE

<b>Titre du séminaire/cours/ateliers :</b>	Programme national de lutte en cas de déversement - Évaluation à l'aide de RETOS™
<b>Hôte(s) :</b>	Plusieurs pays de la mer Méditerranée
<b>Lieux et dates :</b>	2019 à 2023
<b>Type :</b>	National
<b>Organisé par :</b>	REMPEC
<b>Avec le soutien de :</b>	OMI

---

### Résumé

En 2019, le REMPEC a organisé un atelier sous-régional dans le cadre du projet coopération pour la lutte contre les pollutions par hydrocarbures et SNPD pour la région de la Méditerranée occidentale (projet West MOPoCo). Cet atelier de trois jours visait à former les participants à la préparation aux déversements d'hydrocarbures et à la planification d'urgence, tout en leur offrant une compréhension pratique de l'utilisation et des avantages du manuel ARPEL et de l'outil d'évaluation RETOS™ pour analyser les programmes nationaux de préparation et de lutte et identifier leurs lacunes. Au cours de l'atelier, plusieurs outils ont été présentés aux hauts représentants maritimes, notamment RETOS™, le manuel ARPEL RETOS™ ainsi que les lignes directrices de la Conférence internationale sur les déversements d'hydrocarbures de 2008 en matière d'évaluation. Les participants ont évalué leurs systèmes nationaux de lutte, leurs plans d'urgence et leurs programmes de préparation et de lutte à l'aide de discussions guidées et de l'outil RETOS™. Ils ont également découvert la matrice d'évaluation Sea Alarm, recommandée pour évaluer l'état et les perspectives d'amélioration des capacités nationales en matière de gestion de la faune et de la flore touchées par les hydrocarbures. À l'issue de l'atelier, chaque participant est reparti avec les connaissances et les outils nécessaires pour réaliser, avec les parties prenantes concernées de son pays, une évaluation de son système national de préparation et de lutte en cas de déversements d'hydrocarbures.

En 2021, le REMPEC a organisé une série d'ateliers sous-régionaux virtuels portant sur l'évaluation du niveau de planification et de préparation à la lutte contre les déversements d'hydrocarbures dans les pays de l'Adriatique, de la Méditerranée centrale et de la Méditerranée orientale. En raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19, les évaluations informelles, menées pour chaque pays à l'aide de l'outil RETOS™, ont été réalisées avec la participation d'un nombre limité de représentants nationaux.

En 2022, le REMPEC a relancé des activités en présentiel afin de faire suite aux ateliers sous-régionaux organisés en 2021 et de contribuer à la réalisation de l'Objectif stratégique commun n°1 (OSC 1) :

Prévenir, se préparer à, et lutter contre la pollution au pétrole et aux SNPD opérationnelle, illégale et accidentelle provenant des navires de la Stratégie méditerranéenne pour la prévention, la préparation et la lutte contre la pollution marine provenant des navires (Stratégie méditerranéenne 2022-2031).

Les activités menées entre 2019 et 2022, à travers l'organisation d'ateliers nationaux sur la planification de la lutte contre les déversements d'hydrocarbures et l'évaluation de l'état de préparation, visaient les objectifs suivants :

1. élaborer des auto-évaluations nationales complètes du niveau de préparation à la lutte contre les déversements d'hydrocarbures, accompagnées d'un programme global d'amélioration (GIP) identifiant les domaines spécifiques à renforcer en matière de préparation et d'intervention ;
2. adopter un plan national de mise en œuvre à la fois efficace et réalisable du GIP, afin de concrétiser les actions nécessaires pour maintenir et renforcer les capacités de lutte contre les déversements ;
3. définir un ensemble d'activités issues des plans nationaux de mise en œuvre, à déployer aux niveaux sous-régional et régional.

Les principales réalisations sont les suivantes :

- une meilleure compréhension de l'état de préparation et des capacités de lutte en cas de pollution marine provenant des navires ;
- l'identification des possibilités d'amélioration et des lacunes à combler dans les programmes nationaux de préparation et de lutte en cas de déversements d'hydrocarbures ; et
- l'élaboration d'un plan de mise en œuvre visant à combler ces lacunes, en cohérence avec la Stratégie méditerranéenne 2022-2031.

---

**Mots clés :**

Système national d'intervention rapide et efficace en cas de pollution par les hydrocarbures, plan d'urgence national, évaluation de la préparation aux déversements, outil d'évaluation de l'état de préparation aux déversements d'hydrocarbures (RETOS), programme d'amélioration global, plan national de mise en œuvre

**Coordinateur(s) :**

Malek Smaoui ; Elliott Taylor

## 1. INTRODUCTION

L'un des objectifs fondamentaux du REMPEC est de contribuer à la prévention et à la réduction de la pollution causée par les navires, ainsi qu'à la lutte contre la pollution en cas d'urgence. Dans ce cadre, sa mission consiste à assister les Parties contractantes (PC) à la Convention de Barcelone dans la mise en œuvre de leurs obligations au titre des articles 4(1), 6 et 9 de ladite Convention, du Protocole Situations critiques de 1976, du Protocole Prévention et situations critiques de 2002, ainsi que de la Stratégie régionale (2016–2021), adoptée par les PC en 2016 et dont les principaux objectifs et cibles sont intégrés dans la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable (SMDD). Par ailleurs, le Centre apporte son appui aux Parties contractantes qui en font la demande pour mobiliser une assistance régionale ou internationale en cas d'urgence, conformément au Protocole relatif à la protection de la mer Méditerranée contre la pollution résultant de l'exploration et de l'exploitation du plateau continental, du fond de la mer et de son sous-sol (Protocole Offshore, 1994).

Dans le but d'évaluer et de promouvoir le développement continu des capacités de préparation et de lutte contre les déversements d'hydrocarbures, le REMPEC a mobilisé des fonds pour réaliser des évaluations des programmes nationaux dans l'ensemble de la Méditerranée. L'approche adoptée reposait sur l'utilisation d'un ensemble de lignes directrices internationalement reconnues comme représentant les meilleures pratiques en matière de planification et d'intervention d'urgence en cas de déversement d'hydrocarbures. Cette démarche a été mise en œuvre à travers une série d'ateliers, qui avaient pour objectif d'informer les représentants des pays sur l'approche recommandée pour mener une évaluation nationale de la préparation à l'aide des outils présentés. Les participants ont ainsi été guidés à travers les différentes étapes du processus d'évaluation, depuis la préparation jusqu'à la réalisation des ateliers, avec pour finalité l'élaboration d'un plan d'action national d'amélioration. Grâce à cette méthode – répliquable dans d'autres régions ou secteurs – le projet visait à renforcer la capacité des pays à recevoir une aide internationale, à améliorer la coopération transfrontalière et macrorégionale, à accroître l'efficacité et l'interopérabilité des capacités et procédures de réponse, ainsi qu'à favoriser une meilleure coordination entre les services de protection civile, maritime et environnementale.

La majorité des documents d'orientation concernant la lutte contre les déversements se concentrent sur le contenu des plans de lutte contre les déversements d'hydrocarbures. Dans certaines régions du monde, des gouvernements et des entreprises ont même développé des lignes directrices internes pour évaluer ces plans ainsi que l'état de préparation à la lutte contre les déversements. En 2007, les organisateurs de la Conférence internationale sur les déversements d'hydrocarbures de 2008 ont accepté de soutenir l'élaboration de lignes directrices générales pour évaluer l'état de préparation à la lutte contre les marées noires. Dans ce cadre, un large éventail d'éléments de planification et d'évaluation des capacités de lutte a été développé pour encourager l'amélioration des capacités de réaction. Ces travaux initiaux ont permis d'établir un cadre d'aide à l'élaboration et à la maintenance des systèmes de gestion pour la lutte contre les déversements d'hydrocarbures, afin de renforcer l'état de préparation à cette lutte, tel que documenté dans les Lignes directrices de la Conférence internationale sur les déversements d'hydrocarbures de 2008.

Les réactions de la communauté internationale ont conduit à la recommandation de transformer les Lignes directrices de la Conférence internationale sur les déversements d'hydrocarbures de 2008 en un outil de gestion plus accessible. Cela a abouti à la création du Manuel pour l'évaluation de la planification et de la préparation à la lutte contre les déversements d'hydrocarbures de l'ARPEL (le « Manuel ») ainsi qu'à l'outil d'évaluation associé, l'outil RETOS™ (outil d'évaluation de l'état de

préparation aux déversements d'hydrocarbures). La première version de RETOS™ a été développée en 2011, suivie d'une version améliorée lancée en 2014.

L'outil « Readiness Evaluation Tool for Oil Spills (RETOS™) » de l'ARPEL, accompagné de son manuel, constitue le seul ensemble d'outils développé pour aider les gouvernements et les entreprises à évaluer le niveau de planification de la lutte contre les déversements d'hydrocarbures et de gestion de la préparation des différents programmes de lutte. Ces outils permettent d'identifier les lacunes, les besoins en information, ainsi que les domaines nécessitant des améliorations, tout en fournissant des recommandations pour combler efficacement ces lacunes. Ces outils (RETOS, le Manuel et l'*International Guide on OSR Assessment*) ont été mis à jour et améliorés en 2022 et 2023, grâce au soutien conjoint de l'IEPCA, de l'OMI et de l'ARPEL.

## 2. OBJECTIFS

Les activités menées entre 2019 et 2023, à travers l'organisation d'ateliers nationaux sur la planification de la lutte contre les déversements d'hydrocarbures et l'évaluation de l'état de préparation, visaient les objectifs suivants :

1. élaborer des auto-évaluations nationales complètes du niveau de préparation à la lutte contre les déversements d'hydrocarbures, accompagnées d'un programme global d'amélioration (GPI) identifiant les domaines spécifiques à renforcer en matière de préparation et d'intervention ;
2. adopter un plan national de mise en œuvre à la fois efficace et réalisable du GIP, afin de concrétiser les actions nécessaires pour maintenir et renforcer les capacités de lutte contre les déversements ;
3. définir un ensemble d'activités issues des plans nationaux de mise en œuvre, à déployer aux niveaux sous-régional et régional.

## 3. LIEUX, DATES ET PARTICIPANTS

Vingt pays ont pris part à la série d'évaluations des programmes nationaux de lutte contre les déversements d'hydrocarbures (voir Tableau 1 et Figure 1). Des professionnels de l'intervention sont intervenus parmi les conférenciers et animateurs des ateliers, issus des organismes suivants :

- Polaris Applied Sciences
- ITOPF
- SeaAlarm

Une première session de familiarisation avec les outils d'évaluation a été organisée pour les pays du projet West MoPOCo : Algérie, France, Italie, Malte, Maroc, Tunisie et Espagne, du 24 au 26 avril 2019 à La Valette, Malte<sup>1</sup>. L'objectif de cet atelier était de fournir aux représentants de chaque pays, ainsi qu'aux participants des institutions de soutien (ITOPF, CEDRE, ISPRA), les connaissances et compétences nécessaires pour préparer des ateliers et faciliter l'évaluation de leurs capacités nationales respectives en matière de planification et de préparation à l'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures (OSPR), en collaboration avec les parties prenantes appropriées. Par la

---

<sup>1</sup> <https://www.rempec.org/en/knowledge-centre/online-catalogue/final-report-sent-26-august-2019-e.pdf/view>

suite, des ateliers d'évaluation ont été organisés dans chaque pays pour réaliser une évaluation formelle de leur programme national OSPR et identifier les opportunités d'amélioration, en complétant le rapport du programme global d'amélioration (GIP) produit à partir de l'application RETOS.

Des sessions de familiarisation à l'utilisation de RETOS et des outils associés ont été organisées virtuellement pour les treize (13) pays de la Méditerranée centrale et orientale, ainsi que Monaco. Une première réunion plénière d'introduction aux outils d'évaluation s'est tenue les 7 et 8 septembre 2021, avec la participation de 12 pays de la Méditerranée centrale et orientale et de Monaco. Ensuite, des sessions de formation spécifiques à chaque pays ont eu lieu du 21 septembre au 4 novembre 2021 pour 11 des 13 pays de la Méditerranée centrale et orientale et Monaco. L'objectif de ces sessions était de fournir aux points focaux de chaque Partie contractante (PC) des explications détaillées sur l'utilisation des outils, et d'accompagner les participants dans la réalisation d'une évaluation informelle de leur programme OSPR national, en vue de futures évaluations formelles dans chaque pays, avec la participation d'un échantillon représentatif de parties prenantes, ou d'un groupe de travail national (NTF). Une séance plénière de clôture a permis de partager les résultats des évaluations informelles et de discuter des mesures à prendre<sup>2</sup>.

En 2022, le REMPEC a relancé des activités en présentiel afin de faire suite aux ateliers sous-régionaux organisés en 2021 et de contribuer à la réalisation de l'Objectif stratégique commun n°1 (OSC 1) : Prévenir, se préparer à, et lutter contre la pollution au pétrole et aux SNPD opérationnelle, illégale et accidentelle provenant des navires de la Stratégie méditerranéenne pour la prévention, la préparation et la lutte contre la pollution marine provenant des navires (Stratégie méditerranéenne 2022-2031). Les facilitateurs ont collaboré avec les représentants du groupe de travail national (NTF) pour mener les évaluations nationales du programme OSPR des 11 pays ayant participé aux sessions d'évaluation informelles de 2021. La Grèce a prévu de réaliser son évaluation en deux sessions (juillet 2022 et fin 2023). Quant à Israël, sa session d'évaluation a été reportée à avril 2023.

#### 4. RÉSULTATS ET PRINCIPALES CONCLUSIONS

Parmi les 21 PC, 18 ont réalisé des évaluations formelles de leurs programmes nationaux de préparation à la lutte contre les déversements d'hydrocarbures. Dans la plupart des cas, l'évaluation de chaque pays a été réalisée avec la participation d'un échantillon représentatif de parties prenantes, dans le cadre du groupe de travail national (NTF). Les évaluations ont couvert les 10 catégories et les 29 éléments constituant un programme national d'intervention (voir **annexe 2**).

Chaque pays a procédé à une évaluation de son programme national de lutte contre les déversements d'hydrocarbures en utilisant l'analyse de niveau A (de base) à l'aide de l'outil RETOS (**Error! Reference source not found.**). Par ailleurs, une évaluation de la préparation du programme d'intervention pour les espèces sauvages mazoutées a été réalisée par 14 pays à l'aide de l'outil Sea Alarm (SAT). Les résultats des évaluations nationales formelles pour le niveau A de RETOS™ variaient entre 57 % et 99 % de finalisation, avec un score moyen de 82 % pour les pays du Centre et de l'Est, et également de 82 % pour les pays du West MoPOCo.

---

<sup>2</sup> [https://www.rempec.org/en/knowledge-centre/online-catalogue/report\\_eastern-and-central-mediterranean-osr-assessment-tools-workshop-sept-nov-2021.pdf/@download/file/Report\\_Eastern%20and%20Central%20Mediterranean%20OSR%20Assessment%20Tools%20Workshop%20\(Sept%20-%20Nov%202021\).pdf](https://www.rempec.org/en/knowledge-centre/online-catalogue/report_eastern-and-central-mediterranean-osr-assessment-tools-workshop-sept-nov-2021.pdf/@download/file/Report_Eastern%20and%20Central%20Mediterranean%20OSR%20Assessment%20Tools%20Workshop%20(Sept%20-%20Nov%202021).pdf)



Figure 1 Pays dont les programmes nationaux de préparation à la lutte contre les déversements d'hydrocarbures ont été évalués formellement dans le cadre de la coordination du REMPEC.

Tableau 1 Aperçu des évaluations réalisées pour les programmes nationaux de préparation à la lutte contre les déversements d'hydrocarbures.

Pays	RETOS	SeaAlarm	Remarques
<b>West MOPoCo</b>			
Algérie	Niveau A	√	
France	Niveau B	√	
Italie	Niveau A	√	
Malte	Niveau A	√	
Maroc	Niveau A	√	
Espagne	Niveau A	√	
Tunisie	Niveau A	√	
<b>Adriatique, Méditerranée centrale et orientale et Monaco</b>			
Albanie	Niveau A	√	Oct. 2022
Croatie	Niveau A		Sept. 2022
Chypre	Niveau A	√	Sept. 2022
Égypte	Niveau A	√	Nov. 2022
Grèce	Informelle A		Oct. 2021 ; évaluation nationale formelle prévue pour le T4 2023
Israël	Niveau A	√	Avril 2023
Libye	Niveau A	√	Nov. 2022 ; RETOS est également utilisé pour les installations industrielles
Monaco	Niveau A		Août 2022
Monténégro	Niveau A	√	Oct. 2022
Slovénie	Niveau A		Sept. 2022
Turquie	Niveau A	√	Oct. 2022

## 5. SUIVI RECOMMANDÉ

Les institutions, qu'elles soient gouvernementales ou industrielles, doivent toujours envisager des moyens d'évaluer et d'améliorer leurs programmes de préparation à la lutte contre les pollutions accidentelles. Les actions spécifiques attendues des PC à la suite des ateliers RETOS™ sont les suivantes :

1. Les PC doivent désormais être conscientes de l'importance de cette réalisation et communiquer les résultats et le plan de mise en œuvre nationale (NIP) aux institutions concernées ainsi qu'aux décideurs politiques des gouvernements.
2. Les PC doivent informer les parties prenantes et le REMPEC du NIP et des progrès réalisés.
3. Les PC doivent considérer RETOS™ comme un outil multidimensionnel garantissant l'exactitude des résultats et la cohérence des actions planifiées pour améliorer le niveau de préparation et de capacités de lutte face aux déversements d'hydrocarbures (OSR).
4. Les PC doivent prévoir des évaluations annuelles ou semestrielles comme indicateurs des progrès réalisés en matière de préparation.
5. Les PC doivent encourager l'utilisation et l'application des outils d'évaluation pour d'autres programmes de lutte contre les déversements (ports, industries) ou d'autres domaines d'application.

## 6. RÉALISATIONS ET CONCLUSIONS

Les activités menées entre 2019 et 2023 pour évaluer les programmes nationaux de préparation à la lutte contre les déversements d'hydrocarbures dans les pays méditerranéens ont permis d'atteindre plusieurs objectifs :

- populariser l'utilisation de RETOS™ en Méditerranée ;
- 90 % des PC ont été formées à l'utilisation des outils (à l'exception du Liban) et les ont mises en œuvre ;
- 80 % des PC ont produit des évaluations formelles, GIP et NIP de portée nationale gouvernementale (à l'exception du Liban, de la Bosnie-Herzégovine et de la Syrie) ;
- deux PC ont testé l'utilisation des outils pour d'autres champs d'application : Port de Radès (Tunisie) et Canal de Suez (Égypte) ;
- deux pays ont évalué leurs programmes nationaux aux niveaux B et C ; et
- les initiatives de suivi des recommandations formulées dans les NIP sont en cours.

Ces évaluations initiales formelles, concernant 18 des 21 pays de la Méditerranée, ont permis de :

- aborder l'utilisation de RETOS™ pour l'évaluation et le développement continu des programmes de préparation à la lutte contre les déversements, conformément au Guide 2022 de l'OMI sur la mise en œuvre de la Convention OPRC et du Protocole OPRC-HNS ;
- contribuer à la réalisation de l'Objectif stratégique 1 (OSC 1) du Plan d'action de la Stratégie Méditerranéenne 2022-2031 ;
- promouvoir l'utilisation de ces outils et de la version améliorée (2023) pour continuer à soutenir la préparation à la lutte contre les déversements de l'échelle nationale à l'échelle locale et au niveau des installations.

L'un des objectifs de la série d'ateliers était d'identifier les opportunités d'assistance régionale du REMPEC susceptibles de bénéficier à plusieurs programmes nationaux de préparation. Les principaux domaines communs suggérés pour une coopération et un soutien régionaux sont les suivants :

- l'élaboration de plans d'intervention opérationnels ;
- la formation et les exercices ;
- le fonds national de préparation et de réaction aux urgences, ainsi que le traitement des demandes d'indemnisation ; et
- la ratification des conventions internationales.

## ANNEXE I

Tableau indicatif - Activités nationales RETOS 2022 et domaines correspondants de l'OSC1

PERSONNES			
<b>1.2 Renforcement des capacités / Coopération technique</b>	1.2.1 Accroître autant que possible le niveau de connaissances dans le domaine de la préparation et de la lutte contre la pollution marine accidentelle par le pétrole et d'autres substances nocives, en offrant des formations sur les sujets suivants : Cours types de formation OPRC de l'OMI (niveaux 1, 2 et 3) ; Cours types de formation HNS de l'OMI (niveaux opérationnel et cadres) ; Surveillance et contrôle ; Cours type de l'OMI sur le contrôle par l'État du port.	I. Formation & exercices 27. Exercices 28. Formation	
	<b>1.3 Opérations</b>	1.3.1 Organiser des exercices nationaux annuels / biennaux (standard, simulation, communication) pour tester les capacités nationales de lutte, la coopération et l'assistance mutuelle entre les Parties contractantes, l'Unité d'assistance méditerranéenne (UAM) du REMPEC, les services de lutte contre la pollution de l'AESM (le cas échéant), les exercices du secteur privé, etc..	C. Coordination des interventions 10. Systèmes de gestion des interventions 11. Systèmes de notification 12. Communication externe  I. Formation & exercices 27. Exercices 28. Formation
		1.3.2 Organiser des exercices sous-régionaux / régionaux / internationaux pour tester les modalités de coopération	C. Coordination de la lutte 10. Systèmes de gestion de la lutte 11. Systèmes de notification 12. Communication externe  I. Formation & exercices 27. Exercices 28. Formation  I. Formation & exercices 27. Exercices 28. Formation
		1.3.3 Élaborer et mettre en œuvre un processus pour tirer des enseignements identifiés lors d'accidents réels et d'exercices et intégrer le suivi dans les formations concernées et les exercices ultérieurs.	J. Durabilité et amélioration 29. Durabilité et amélioration
1.3.4 Élaborer un cadre pour la gestion holistique intégrée des incidents de pollution marine qui permette une opération coordonnée des actions de préparation et d'intervention en mer et à terre, incluant la prise en charge de la faune et de la flore sauvages affectées par les hydrocarbures, au niveau national et dans le cadre de la coopération régionale	D. Santé, sûreté et sécurité ....13. Santé et sûreté des intervenants et du public ....14. Sécurité  E. Réponse opérationnelle 15. Contrôle à la source, récupération et lutte contre l'incendie 16. Stratégies de réponse 17. Gestion des déchets 18. Récupération, soins et réhabilitation des animaux sauvages		

		J. Durabilité et amélioration 29. Durabilité et amélioration
<b>INSTITUTION</b>		
<b>1.4 Gouvernance</b>	1.4.1 Renforcer la capacité de chaque État côtier à lutter efficacement contre les incidents de pollution marine en mer et à terre, grâce à la mise en place et la mise à jour du système national de lutte, d'un plan d'urgence national (NCP), ainsi que des accords opérationnels et des plans d'urgence sous-régionaux.	A. Législation, règlements et accords 1. Législation et réglementation 2. Accords multinationaux  H. Considérations financières et administratives 25. Finances, administration et achats 26. Demandes d'indemnisation  J. Durabilité et amélioration .... 29. Durabilité et amélioration
	1.4.2 Mettre en place un réseau opérationnel de plans d'urgence sous-régionaux (SCP), et définir puis mettre en œuvre des activités de synergie entre ces plans	A. Législation, règlements et accords 1. Législation et réglementation 2. Accords multinationaux
<b>INFRASTRUCTURE</b>		
<b>1.10 Moyens de lutte</b>	1.10.1 Disposer et maintenir des capacités de lutte adéquates contre la pollution par les hydrocarbures et/ou les SNPD, en termes de ressources humaines et d'équipements	G. Logistique 22. Logistique 23. Communications 24. Démobilisation  H. Considérations financières et administratives 25. Finances, administration et achats 26. Demandes d'indemnisation
	1.10.2 Mettre en place une réserve de moyens de lutte contre la pollution par les hydrocarbures et les SNPD aux niveaux sous-régional et régional	
	1.10.3 Sensibiliser aux services de lutte contre la pollution de l'AESM disponibles en Méditerranée	
<b>1.11 Moyens de surveillance / contrôle</b>	1.11.1 Disposer et maintenir des capacités de surveillance et de contrôle adéquates	F. Suivi, évaluation et gestion de l'information .....19. Surveillance, suivi et échantillonnage des déversements .....20. Évaluation du nettoyage .....21. Gestion et accès aux données
	1.11.4 Mettre en place un système de communication d'urgence commun à l'ensemble de la Méditerranée	
<b>PARTAGE DE L'INFORMATION ET DES CONNAISSANCES</b>		
<b>1.12 - Normes / Lignes directrices</b>	1.12.3 Appliquer les lignes directrices existantes et nouvelles	

<b>1.13 Outils de prise de décision</b>	1.13.1 Améliorer la qualité, la rapidité et l'efficacité du processus décisionnel en maintenant, mettant à jour, modernisant, développant et interconnectant les outils techniques et d'aide à la décision	
	1.13.2 Mettre à jour les informations spécifiques à chaque pays sur les outils d'aide à la décision existants et nouveaux, tels que le BCRS, les Profils des pays du REMPEC, le système d'information du MENELAS, la plateforme MEDGIS-MAR, l'outil de gestion des déchets et le CECIS	
	1.14.3 Mettre à jour MEDGIS-MAR avec l'inventaire national des équipements de lutte	

**ANNEXE II**

Tableau indicatif - Activités nationales RETOS 2022 et domaines correspondants de l'OSC1

A. Législation, règlements et accords
1. Législation et réglementation
2. Accords multinationaux
B. Plan d'urgence en cas de déversements d'hydrocarbures
3. Développement du plan
4. Analyse des risques de déversement
5. Ressources à risque
6. Atténuation des risques
7. Évaluation des options d'intervention, de l'équipement et du personnel
8. Analyse du bénéfice environnemental net
9. Sources d'information des experts
C. Coordination de la lutte
10. Systèmes de gestion de la lutte
11. Systèmes de notification
12. Communication externe
D. Santé, sûreté et sécurité
13. Santé et sûreté des intervenants et du public
14. Sécurité
E. Réponse opérationnelle
15. Contrôle à la source, récupération et lutte contre l'incendie
16. Stratégies de réponse
17. Gestion des déchets
18. Récupération, soins et réhabilitation des animaux sauvages
F. Suivi, évaluation et gestion de l'information
19. Surveillance, suivi et échantillonnage des déversements
20. Évaluation du nettoyage
21. Gestion et accès aux données
G. Logistique
22. Logistique
23. Communications
24. Démobilisation
H. Considérations financières et administratives
25. Finances, administration et achats
26. Demandes d'indemnisation
I. Formation & exercices
27. Exercices
28. Formation
J. Durabilité et amélioration
29. Durabilité et amélioration